

## SEPTEMBRE 1988 : LA PRISON DE LA RUE JEANMAIRE EST VIDE !

**Les 23 et 24 septembre 1988, les derniers détenus de la vieille « tôle », comme on la surnommait, sont transférés dans la nouvelle maison d'arrêt rue Jean Villard. Trente ans plus tard, retour sur l'histoire de l'ancienne prison départementale.**

C'est en octobre 1792 que le couvent de la Congrégation Notre-Dame, édifié en 1695, devient le siège du tribunal et abrite la caserne de gendarmerie et des logis pour les vétérans. La prison départementale occupera les lieux en 1824.

Près d'un siècle plus tard, en 1923, un rapport du maire demande à ce que « l'édifice soit classé insalubre et destiné à être démolí ». Celui-ci accueille dix fois plus de prisonniers qu'il ne peut en héberger : 55 prévenus sont comptabilisés dans une pièce de huit mètres sur deux.

En 1948, lors de l'élaboration du plan d'urbanisme, des habitants signent une pétition : ils souhaitent que la prison soit reconstruite dans un quartier éloigné du centre et non pas à l'ancienne prison, à la Loge Blanche, incendiée en 1944.

Dès 1980, il est question d'un projet de construction d'une nouvelle maison d'arrêt, qui, faute de moyens, ne verra le jour qu'en 1988. On n'entendra plus « les cris provenant de la proue du mur d'enceinte du château, du haut de laquelle les familles transmettaient un message aux détenus qui effectuaient leur promenade dans la petite cour carcérale, ou le bruit des poubelles placées, le soir, dans la rue, par les prisonniers », dit un ancien greffier de la prison.

Un an plus tard, la commune devient propriétaire de l'immeuble de la Maison d'arrêt.

